

che, qui impliquerait d'ailleurs davantage les Etats-Unis dans le conflit, poserait des problèmes difficiles : définition d'éventuelles frappes aériennes ; conséquences pour la FORPRONU.

La recherche de solutions alternatives pour éviter la levée de l'embargo sur les armes n'est pas aisée si l'on considère qu'une force internationale existe bien déjà sur place, à laquelle les Etats-Unis refusent de participer.

La position de la Russie n'est pas exempte d'ambiguïté, mais il y a chez elle la volonté de rester solidaire du processus de paix et du groupe de contact ; M. Kozirev doit aussi faire face, dans son pays, aux pressions des nationalistes. Au total, la contribution de la Russie au groupe de contact est positive.

En réponse au Président Valéry Giscard d'Estaing, le ministre a précisé que l'éventualité d'une offensive bosniaque ne peut être écartée et qu'il y avait en effet plusieurs motifs d'inquiétude.

Grèce - Albanie - Macédoine

Quant à l'attitude de la Grèce vis-à-vis de l'Albanie comme de la Macédoine, elle constitue un réel problème, venant de surcroît d'un pays membre de l'Union européenne. Les solutions doivent être recherchées par les voies du dialogue et du compromis.

Algérie

Les positions des Etats-Unis à l'égard de l'Algérie ont évolué, comme le montre la déclaration finale du G7. Il y a eu, ces derniers mois, une concertation et un rapprochement des points de vue avec les Américains, qui partagent nos préoccupations et prennent la situation très au sérieux.

En ce qui concerne l'accueil de réfugiés en provenance d'Algérie, il faut distinguer les problèmes. Les intellectuels algériens susceptibles de demander à être accueillis en France ne sont pas nombreux et leur situation a toujours été considérée au cas par cas, dans un esprit ouvert. Un véritable exode poserait un problème d'une toute autre ampleur. La France ne peut être un lieu d'accueil pour des centaines de milliers de personnes, car elle n'en a pas les moyens. La concertation envisagée par le Président Valéry Giscard d'Estaing avec nos partenaires du Sud de l'Union européenne, notamment l'Espagne et l'Italie, est bien sûr souhaitable et déjà très régulière.

La question de savoir s'il vaut mieux traiter les demandes de visas en France ou en Algérie doit être considérée en ayant d'abord à l'esprit la sécurité de nos fonctionnaires.

L'intérêt de la France est d'avoir en Algérie un régime qui ne lui soit pas hostile. Or, un Etat islamique serait anti-français, anti-européen, anti-occidental. Au demeurant, la France n'a pas à se prononcer sur la nature du système politique, c'est l'affaire des Algériens.

Les autorités saoudiennes ont été sensibilisées aux implications du financement de certains mouvements, ce qui a entraîné un changement d'attitude.

Poser des conditions à l'aide à l'Algérie conduirait à

déstabiliser son gouvernement. Nous sommes toutefois vigilants sur l'utilisation de cette aide qui doit profiter au peuple algérien.

La visite du ministre en Algérie, conjointement avec le ministre d'Etat, ministre de la Défense, n'était pas destinée, comme l'a laissé entendre Mme Royal, à apporter le soutien de la France au régime algérien. Elle avait pour objectif de rencontrer la communauté française, notamment nos fonctionnaires et nos gendarmes, après l'assassinat de cinq agents de l'Etat.

En Algérie, nous veillons à assurer dans les meilleures conditions possibles notre dispositif de sécurité. Au Rwanda, la France a bien fait d'envoyer ses meilleurs soldats, ce qui a assuré le succès de l'opération Turquoise.

Les initiatives prises sur le territoire français pour maintenir l'ordre public et empêcher que la France ne soit utilisée comme base arrière du terrorisme, ne sont en rien gênantes pour notre diplomatie. Le ministre a été associé à l'élaboration de ces initiatives par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, sous l'égide du Premier ministre.

Fonctionnement de l'ONU - création de forces d'intervention rapide

Enfin, à propos du Rwanda, le ministre a jugé très bonne l'idée émise par M. Roger-Gérard Schwarzenberg. Dans le cadre de la réorganisation du système des Nations unies le Secrétaire général de l'ONU a proposé la création de "forces en attente", vivier de troupes à disposition de l'organisation en vue d'interventions rapides. La France approuve cette suggestion et elle est prête à y contribuer à hauteur de 5 000 hommes. On pourrait également réfléchir à l'idée, avancée par le ministre d'Etat, ministre de la Défense, d'une force interafricaine d'intervention.

PARIS, 24 AOÛT 1994

Conférence de presse du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à l'issue de son audition par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Je viens donc d'être entendu par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. C'était la première audition depuis le 12 juillet dernier et, conformément au souhait des commissaires, j'ai traité de trois sujets d'actualité : la situation dans l'ex-Yougoslavie, la situation en Algérie et la fin de l'opération Turquoise au Rwanda.

Ex-Yougoslavie - Bosnie - plan de paix - Serbie - sanctions économiques

En ce qui concerne la Bosnie, et sans reprendre bien entendu l'exposé que j'ai fait devant la Commission, je voudrais à nouveau insister devant vous sur les éléments nouveaux qui sont apparus depuis le début du mois d'août à la suite de la réunion du groupe de contact qui s'est tenue à Genève le 30 juillet dernier. Il

semble qu'on assiste à ce que j'appellerai une dissociation entre les responsables serbes de Belgrade, le Président Milosevic en particulier, et d'autre part les responsables bosno-serbes de Pale. M. Milosevic a affirmé qu'il acceptait le plan de paix que nous avons proposé ensemble, alors que Karadzic et ceux qui l'entourent à Pale persévèrent dans leur refus.

Il me semble que cette évolution est importante, et même qu'elle mérite d'être suivie très attentivement. Est-elle sincère ? Est-elle durable ? Est-elle effective ? C'est cela qu'il faut vérifier. C'est la raison pour laquelle nous déployons en ce moment nos efforts en ce sens. D'abord, je me réjouis de savoir qu'Andreï Kozyrev, le ministre russe des Affaires étrangères, sera à Belgrade à la fin de la semaine et s'emploiera à conforter les autorités de Serbie-Montenegro dans la position qu'elles ont prise. Par ailleurs, je souhaite qu'on puisse très rapidement mettre en discussion au Conseil de sécurité à New York les deux projets de résolutions que nous avons préparés avec les autres pays du groupe de contact. Je vous rappelle que le premier projet de résolution envisage, à l'encontre de ceux qui refusent le plan de paix, une aggravation des sanctions, notamment dans le domaine financier. Si Belgrade continue à soutenir le plan de paix, ce projet de résolution prévoit que la Serbie-Montenegro serait exonérée de cette aggravation des sanctions.

Le second projet de résolution prévoit tout un plan de suspension puis de levée des sanctions. Nous souhaitons là encore que, si Belgrade persévère dans sa récente attitude, il puisse en être tenu compte et qu'une première étape soit franchie dans la suspension des sanctions. Encore faut-il évidemment que l'on puisse vérifier sur le terrain la conformité des actes et des paroles des dirigeants de Belgrade. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que puisse être déployé un dispositif de contrôle à la frontière entre la Bosnie et la Serbie qui puisse, avec une validité internationale, vérifier la réalité des mesures d'embargo. Voilà ce qui me paraît essentiel dans les prochains jours.

Eventuelle levée de l'embargo sur les armes

Je rappelle que si tout cet effort diplomatique conjoint entre Américains, Russes et Européens échouait, nous nous retrouverions confrontés au mois d'octobre prochain à la question de la levée de l'embargo sur la fourniture des armes. Une fois encore, je voudrais rappeler ce qu'est la position de la France : nous considérons que c'est une mauvaise mesure - mauvaise pour les populations, mauvaise pour la FORPRONU, mauvaise pour la stabilité générale de la région. Si aucune autre ne donne de résultats, il faudra bien s'y résoudre, mais à condition que soient planifiées, dans le détail et au préalable, les opérations de retrait de la FORPRONU, car il est pour nous totalement exclu d'accepter une décision, qui aboutira d'une manière ou d'une autre à la reprise des combats, en laissant nos casques bleus exposés sur le terrain.

Algérie - dispositif français - établissements scolaires

Deuxième sujet abordé cet après-midi : la situation en Algérie. J'ai rappelé les dramatiques événements qui se sont déroulés au mois d'août, avec notamment, le 3 août, l'assassinat à Ain Allah, de cinq de nos compatriotes, et le 21 août, l'attentat contre une Française d'origine pied-noir qui a été grièvement blessée. Face à cette situation, nous avons d'abord renforcé les mesures de protection de nos propres ressortissants, et je voudrais bien rappeler les choses dans ce domaine. Nous avons décidé déjà depuis un certain nombre de semaines de fermer l'ensemble de nos établissements culturels en Algérie. Nous avons également décidé de ne pas rouvrir à la prochaine rentrée scolaire nos établissements scolaires, à l'exception du lycée Ben Aknoun à Alger. Au vu des récents événements, et comme le Premier ministre l'avait annoncé lui-même dans son émission à RMC, je crois que c'était le 15 août ou le 14 août - c'est donc une confirmation et non pas une innovation - le lycée Ben Aknoun ne sera pas rouvert à la prochaine rentrée. De même, nous avons décidé de transférer l'essentiel de la fonction de délivrance des visas en France. Cette procédure sera donc traitée par voie postale, et non plus directement aux guichets, car cela expose dans des conditions extrêmement dangereuses une partie de nos fonctionnaires. Dans le même temps, nous poursuivons le regroupement de tous nos effectifs sur le parc Pelzer et sur la résidence de l'ambassadeur de France en Algérie.

Ressortissants français d'Algérie - aide à l'insertion en France

Deuxième série de dispositions : celles qui concernent les Français d'Algérie rentrant en France. Nous avons déjà fait beaucoup pour faciliter leur accueil en mettant en place un bureau d'informations centralisées, en reclassant les personnels de l'Etat qui pouvaient l'être, en mettant à disposition des logements de transition, et en mettant en place une procédure dérogatoire de délivrance du RMI puisque, hélas, beaucoup de nos compatriotes rentrent dans des conditions de très grande précarité. Nous allons encore intensifier notre effort en matière de logement.

Action de la France - Nécessaire recherche d'une solution politique

Enfin, j'ai rappelé devant la Commission ce qu'était la ligne politique de la France vis-à-vis de l'Algérie - je l'ai rappelée à plusieurs reprises dans le courant du mois d'août, et le Premier ministre aussi. Premièrement, c'est aux Algériens qu'il appartient de choisir leur destin. Bien entendu, ce n'est pas à la France de se substituer en aucune manière à l'avenir de l'Algérie. Ce qui se passe en Algérie se décide en Algérie. Deuxièmement, nous pensons qu'il faut une attitude commune des grandes puissances occidentales - Etats-Unis et Européens en particulier - dans le domaine économique. Cela a été tout l'effort fait au cours des derniers mois qui a été couronné de succès, puisqu'aussi bien à Corfou qu'à Naples, dans le cadre de l'Union européenne comme dans celui du G7, une position com-

mune a été prise et dont l'Algérie bénéficiera dans la mesure où elle met en œuvre le plan qui a été prévu par le Fonds monétaire international et dans le cadre du Club de Paris.

Enfin, troisième idée force : il n'y a pas de solution toute sécuritaire au problème de l'Algérie. Il faut une solution de caractère politique qui passe par le dialogue avec toutes les forces démocratiques qui acceptent ce dialogue. De ce point de vue, la récente initiative du Président Zeroual va dans le bon sens. J'espère qu'elle pourra progresser et permettre de débloquer la situation de manière à rouvrir le processus qui conduira le moment venu à des élections, car il faut que le peuple algérien puisse s'exprimer.

Rwanda - retrait des troupes françaises - relais avec la MINUAR

Enfin, sur le Rwanda, j'ai fait un rapide bilan de l'opération Turquoise. Elle est aujourd'hui, vous le savez, achevée depuis le 21 août. Pourquoi ? D'abord parce que c'était le terme fixé par la résolution 929 du Conseil de sécurité et, en second lieu, le gouvernement de Kigali nous avait demandé de ne pas prolonger notre présence sur le terrain.

Cette opération s'est déroulée très exactement dans les limites fixées par le gouvernement et indiquées par le Premier ministre dès le mois de juin devant l'Assemblée nationale. Elle a eu lieu sur mandat international, je viens de le rappeler. Elle a eu un objectif strictement humanitaire. Nous avons eu beaucoup de mal à convaincre un certain nombre d'observateurs internationaux. Aujourd'hui les choses sont claires : à aucun moment nos troupes ne sont sorties du cadre de leur mission humanitaire. Troisièmement, elle a eu un caractère multinational et plusieurs pays africains ont mis sur pied avec nous un contingent inter-africain qui a été extrêmement utile et efficace et qui reste d'ailleurs sur le terrain - plus de cinq cents hommes. Enfin, elle a été limitée dans le temps, comme nous l'avions indiqué.

On peut considérer aujourd'hui que le bilan de cette opération est très positif. Il est positif parce qu'il a permis de sauver des milliers de vies, de faire sortir du Rwanda près de quatre mille personnes qui étaient menacées, de fixer un million et demi de personnes déplacées dans la zone humanitaire de sécurité. D'ailleurs tout le monde aujourd'hui s'emploie à reconnaître que cela a été un succès.

Le bilan est également positif parce que nous avons pu, par la valeur de l'exemple, lancer un processus de mobilisation internationale, notamment sur le plan humanitaire. Cela a été long, cela a été lent, cela a été trop tardif, on l'a bien vu, mais c'est venu et c'est en grande partie grâce à l'impulsion que nous avons donnée. Enfin, bilan positif parce que la sortie a été bien préparée et bien maîtrisée. Ce n'est pas l'effet du hasard, nous y avons beaucoup travaillé depuis un mois en organisant, notamment avec les Nations unies et le gouvernement de Kigali, la relève par la MINUAR. Aujourd'hui, il y a plus de soldats sous casque bleu dans la zone humanitaire sûre qu'il n'y avait de soldats français dans l'opération Turquoise et l'exode qui avait été annoncé à grand renfort d'images vendredi et samedi

dernier ne s'est pas produit. Je rappelle les chiffres : il y a un million et demi de réfugiés dans la zone humanitaire sûre. Au cours des trois dernières semaines, on estime à cinquante mille ceux qui sont passés au Zaïre (l'exode préalable à l'opération Turquoise avait concerné des centaines de milliers de personnes) et les dernières informations dont je dispose me montrent que le flux s'atténue encore aujourd'hui.

Attitude du nouveau gouvernement - représentation française à Kigali

Il va de soi que cette situation reste extrêmement fragile, que nous sommes très attentifs - nous l'avons dit, nous l'avons fait dire à tous ceux qui ont de l'influence sur le gouvernement de Kigali - à ce qui pourra être fait de ce côté. Il est évident que toute fausse manœuvre et toute entrée prématurée de troupes dans la zone humanitaire sûre qui pourrait être ressentie comme hostile par les populations déclencherait alors un exode qui n'a pas eu lieu lorsque nous sommes partis. Il faut donc une très grande prudence, une très bonne articulation avec la MINUAR et les Nations unies pour continuer à faire passer efficacement ces messages. Je confirme que nous avons donc réinstallé à Kigali une antenne diplomatique qui est aujourd'hui conduite par un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay qui est présent sur place.

Voilà les trois sujets que j'ai eu l'occasion d'aborder devant la Commission. Un prochain rendez-vous a été pris pour le 5 octobre.

Algérie - politique de la France

Q - Est-ce qu'aujourd'hui, sur ce qui se passe en France et ce qui se passe en Algérie, le gouvernement est complètement cohérent ? Est-ce qu'il n'y a pas de contradictions entre vous, qui préconisez le dialogue en Algérie, et, ici, les problèmes qui sont nés à la suite des arrestations de gens qui sont détenus, arrestations qui ont même touché des gens proches de la mosquée de Paris, ce qui a soulevé quand même certaines protestations ? Est-ce qu'il y a une synchronisation de cette action ?

R - Absolument. Vous n'imaginez pas - ou alors si vous l'imaginez, c'est que votre imagination vagabonde - que ce type de décisions puisse se prendre sans une coordination. Il y a en France un gouvernement avec un Premier ministre. Et quand ce genre de décision est prise, le Premier ministre réunit les ministres concernés, le ministre de l'Intérieur s'agissant de la sécurité intérieure, le ministre des Affaires étrangères s'agissant des conséquences que cela peut avoir sur le plan international et, le cas échéant, d'autres ministres compétents. Donc sur la synchronisation, la réponse est claire : oui.

Je suis très surpris, en ce qui me concerne, de voir comment on pose le problème. La France s'attaquerait aux islamistes sur le plan intérieur. Mais ce n'est pas comme ça que cela s'est passé. Nous avons eu cinq Français assassinés en Algérie. Cinq de nos compatriotes assassinés en Algérie, et cet assassinat a été revendiqué par un mouvement terroriste dont on sait qu'il a des représentants en France. Il me semble absolument

naturel, je dirais même nécessaire, de la part d'un gouvernement, que nous prenions des mesures vis-à-vis des représentants de cette expression terroriste sur le territoire national et je les approuve sans réserves, comme je l'ai dit d'ailleurs dans les heures qui ont suivi l'annonce de ces décisions. Je ne vois vraiment pas où est le problème. C'est le rôle du ministre de l'Intérieur que d'assurer la sécurité intérieure et de faire en sorte que la France ne devienne pas une base arrière du terrorisme. Il l'a fait en d'autres temps, il n'y a pas si longtemps, vis-à-vis d'autres mouvements terroristes.

En ce qui concerne la ligne diplomatique de la France, c'est ma responsabilité sous l'autorité, bien sûr, du Premier ministre. Je l'ai rappelée à plusieurs reprises et elle reste aujourd'hui intégralement valable. Donc, au risque de vous décevoir, et sans vouloir vraiment du tout me livrer à un exercice dit de langue de bois, je ne vois en ce qui me concerne ni contradiction, ni désynchronisation.

Algérie - Soudan

Q - Le Cheikh Hassan Tourabi, qui est le conseiller islamique du gouvernement de Khartoum, dit que par trois fois il est intervenu auprès du FIS en accord et à la demande des autorités françaises. Est-ce que vous le confirmez ?

R - Il faudrait cesser de prendre au pied de la lettre les déclarations d'un certain nombre de personnages qui n'ont pas des titres de fiabilité au-dessus de tout soupçon. Il n'y a eu aucune démarche de ce type du point de vue des responsables de la politique extérieure de la France et j'ai dit ce que je pensais de nos relations avec le Soudan. Le Soudan est un pays qui me préoccupe beaucoup parce qu'on y viole à qui mieux mieux les Droits de l'homme. On s'y livre entre le Nord et le Sud une guerre très souvent meurtrière. On pourrait montrer sur le Sud du Soudan des images tout aussi dramatiques que celle qu'on montre sur bien d'autres endroits de la planète. Et enfin, et ce n'est pas la France qui le dit, dans nos contacts avec beaucoup de pays africains ou beaucoup de pays du pourtour de la Méditerranée on nous le dit, il y a un encouragement à certaines menées terroristes islamistes qui nous préoccupe.

Alors voilà, si le Soudan veut donner aujourd'hui des gages qu'il change de politique et qu'il rompt avec ce genre de pratiques, nous sommes prêts évidemment à le considérer. Mais j'estime que ça n'est pas fait.

Dispositif français en Algérie

Q - Est-ce que la réduction du dispositif français en Algérie correspond à une réorientation de la politique française vis-à-vis de ce pays ?

R - Non, on ne peut pas dire cela dans la mesure où la réduction de ce dispositif, est engagée maintenant depuis plus d'un an. Je ne vais pas donner des chiffres, car un minimum de discrétion est nécessaire dans ce domaine. Mais nous avons, depuis plusieurs mois maintenant, sur le plan des établissements culturels, puis des établissements scolaires, et maintenant sur celui du dispositif consulaire et diplomatique, réduit les risques sans pour autant changer de cap et je crois qu'il y a,

depuis que j'ai la charge de conduire la diplomatie française, une grande continuité vis-à-vis de l'Algérie.

Nécessaire recherche d'une solution politique - aide de l'Union européenne

Et puis, vous me direz que ce n'est pas un argument extraordinairement convaincant, et qu'on pourrait l'utiliser dans bien d'autres domaines, mais enfin, il ne manque pas de pertinence : qui propose une autre politique vis-à-vis de l'Algérie, que celle que nous menons ? C'est bien beau de critiquer, mais il faut aller jusqu'à des solutions alternatives. Je n'en entends pas. Je suis, comme vous le savez, ouvert au dialogue et si quiconque a des solutions alternatives à me proposer, je suis prêt à les examiner.

Mais en tout cas, je voudrais bien insister sur l'importance, du point de vue de la diplomatie française, de maintenir dans le dossier algérien une étroite liaison avec nos partenaires européens, nos partenaires méditerranéens en particulier, et nos partenaires américains. C'est ce que j'ai essayé de faire depuis plusieurs mois, non sans un certain succès - je l'ai rappelé tout à l'heure -, puisque nos points de vue se sont, sinon unifiés, du moins beaucoup rapprochés. Il y a une meilleure compréhension entre nous.

Bosnie - visite du Pape à Sarajevo

Q - Monsieur le Ministre, que pensez-vous de la prochaine mission de M. Kozyrev à Belgrade, et de la visite programmée du pape ?

R - Je suis très respectueux devant les initiatives de Sa Sainteté. J'espère que sa sécurité pourra être assurée. Toute voix qui peut prêcher, à Sarajevo ou ailleurs, la paix, la concorde et la réconciliation est la bienvenue et celle du Saint Père a un poids plus lourd que la plupart des autres.

Rwanda - retrait des troupes françaises - ONG

Q - En ce qui concerne le Rwanda, que pensez-vous des déclarations des ONG qui trouvaient que la France ne devait pas partir...

R - Il vaut mieux que je ne vous le dise pas... Je crois que les ONG ont fait pour l'essentiel un travail formidable, il faut du courage pour faire ce qu'elles font. Nous avons essayé de les aider. Je rappelle que j'ai réuni une grande partie de celles qui ont leur siège en France à Paris, juste avant que le désastre humanitaire qu'a été l'exode vers Bukavu et le Zaïre ne se déclenche. J'ai trouvé de leur part, d'ailleurs, beaucoup de réceptivité, de disponibilité. Je ne l'ai pas dit tout à l'heure, mais la France a fait dans ce domaine un effort gigantesque compte tenu de ses moyens. Six mille tonnes jusqu'à il y a huit jours, mille tonnes la semaine dernière, mille tonnes à nouveau aujourd'hui. Et on a fait tout cela en étroite liaison avec les organisations humanitaires. Donc moi je leur tire un coup de chapeau.

Alors, il y a de temps en temps certaines d'entre elles qui chassent par-dessus leurs lunettes humanitaires des lunettes politiques qui leur brouillent un peu la vue, qui les amènent parfois à avoir une vision un peu caricaturale des choses. Et celles-là mêmes qui dénon-

çaient notre intervention il y a un mois et demi, maintenant crient au scandale parce que nous partons. Il n'y a pas grande cohérence dans tout cela. Je crois vraiment que lorsqu'on fait de l'humanitaire il faut faire de l'humanitaire et ne pas dire "le bien est du côté du FPR, le mal est de l'autre côté". Les choses sont bien plus compliquées que cela.

J'espère qu'on n'aura pas, dans les mois qui viennent, à réviser nos jugements sur ce plan-là. Je le dis, je le redis, on ne peut pas prétendre gouverner un pays comme le Rwanda et un pays comme le Burundi en faisant litière des souhaits de 80 % de la population. Il faudra bien qu'il y ait, d'une manière ou d'une autre, une réconciliation nationale et un partage du pouvoir comme celui que nous avons réalisé dans les Accords d'Arusha. C'est d'ailleurs le point de vue de tous les chefs d'Etat de la région, en Ouganda, en Tanzanie au Zaïre ou ailleurs. C'est là-dessus qu'il faut rester extrêmement vigilant. Parce que j'ai dressé tout à l'heure un bilan très positif de l'opération Turquoise, mais je ne veux pas dire par là que les problèmes sont réglés. La situation reste extrêmement fragile au Rwanda et au Burundi, qui nous appelle donc à la plus grande vigilance politique.

BRUXELLES, 24 AOÛT 1994

Lesotho - Communiqué de la Présidence au nom de l'Union européenne

Lesotho

L'Union européenne condamne la suspension de la Constitution du Lesotho et la dissolution du Parlement et du gouvernement de ce pays qui auraient été décidées par le roi Letsie III et demande au roi et aux forces armées de se conformer aux dispositions de la constitution et de respecter le gouvernement démocratiquement élu du Lesotho. L'Union européenne condamne également les coups de feu tirés contre des manifestants devant le palais royal le 17 août 1994 et espère que de tels actes de violence à l'encontre de la population ne se reproduiront plus.

L'Union européenne est également préoccupée par le fait que la crise politique que connaît depuis longtemps le Lesotho et qui a provoqué les événements actuels pourrait entraîner de nouveaux affrontements, dont les conséquences risquent d'être désastreuses, et elle lance un appel à toutes les forces politiques du pays pour qu'elles recherchent, par la négociation et la médiation, une solution respectant la légalité.

Si l'ordre constitutionnel n'est pas immédiatement rétabli et si la décision qui aurait été prise de révoquer le gouvernement démocratiquement élu n'est pas annulée, l'Union européenne procédera à un réexamen de ses relations avec le Lesotho, y compris les programmes de coopération au développement.

Le pays adhérent Suède s'associe à ce communiqué.

NEW YORK, 25 AOÛT 1994

Burundi - Déclaration du Président du Conseil de sécurité des Nations unies

Burundi

Le Conseil de sécurité a entendu le rapport oral de sa mission d'établissement des faits au Burundi, qui s'est rendue à Bujumbura les 13 et 14 août 1994, ainsi que l'exposé ultérieur du Secrétaire général. Il prend note des observations et recommandations qui y figurent.

Le Conseil se félicite des négociations qui sont actuellement menées au Burundi en vue de parvenir rapidement à un accord sur la succession à la présidence, de surmonter la longue crise constitutionnelle et de mettre en place dans le pays des institutions démocratiques stables. Il engage toutes les parties à ces négociations à faire preuve d'un maximum de volonté politique pour régler rapidement les différends qui subsistent, et à tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif à la date prévue du 26 août 1994.

Le Conseil suit attentivement les négociations en cours et déplore les tentatives faites, par quelque partie que ce soit, pour faire obstacle à un règlement politique, qui est essentiel si l'on veut assurer la stabilité du pays et prévenir les explosions de violence.

Le Conseil réaffirme qu'il condamne les éléments extrémistes qui tentent de saper la réconciliation nationale. Il demande à toutes les parties de rejeter toute solution extrême ou non démocratique à leurs différends politiques.

Le Conseil considère que l'impunité des coupables est l'un des problèmes les plus graves qui contribuent à la détérioration de la sécurité au Burundi. Aussi, attache-t-il de l'importance au renforcement de l'appareil judiciaire du pays. Il estime également qu'il est important de déployer au Burundi des observateurs civils chargés de suivre l'instauration d'un climat plus sûr.

Le Conseil est alarmé par l'ampleur de la crise humanitaire que connaît le Burundi. Il est préoccupé par les récentes attaques contre des étrangers, notamment ceux qui participent aux opérations de secours humanitaires et ceux qui font partie de la communauté diplomatique. Il lance un appel aux autorités et à toutes les parties au Burundi pour qu'elles assurent la protection et la sécurité de tout le personnel participant aux opérations de secours et autres personnels internationaux.

Le Conseil encourage le Secrétaire général à continuer d'étudier attentivement les moyens d'utiliser les ressources disponibles pour soutenir et renforcer l'action humanitaire internationale au Burundi et pour promouvoir la réconciliation nationale. Il encourage de même l'Organisation de l'Unité africaine (O.U.A.) et les Etats membres de l'Organisation des Nations unies à redoubler d'efforts à cet effet, y compris par des contacts politiques.

Le Conseil rend hommage aux efforts inlassables que déploient le Secrétaire général et son Représentant spécial au Burundi, ainsi que le Haut Commissaire aux